

Le Bulletin de la Documentation n° 380

Semaine du 3 au 7 novembre 2014



Sélection d'articles

Page 2 à 3

Presse régionale

Page 4

Actualité juridique

Page 5 à 6

Pour toutes demandes :

Catherine CHAPUS - Christine LEBARD - Jean MAGNIN

03 83 34 48 42 - 03 83 34 48 53 - 03 83 34 18 35

service.communication@carsat-nordest.fr

Sélection d'articles

Retraite

- **DEMANDE DE RETRAITE**

Liquider sa retraite : Pour éviter de se retrouver sans aucun revenu, mieux vaut prévenir sa caisse entre 4 et 6 mois avant le départ prévu

Aucun régime de retraite n'accorde de pension de manière automatique. Pour la percevoir, il faut en faire expressément la demande et s'y prendre assez longtemps à l'avance. Ce dossier fait le point sur les démarches à effectuer, du dépôt de la demande au paiement de la pension.

[A lire dans Capital Hors Série du mois de novembre 2014, 5 pages](#)

- **RETRAITES COMPLÉMENTAIRES**

Agirc-Arrco : les syndicats craignent une reprise en main par l'Etat

Matignon souhaite que les cotisations pour les retraites complémentaires soient recouvrées par les Urssaf.

Solveig GODELUCK

[A lire dans les Echos du 5 novembre 2014, 1 page](#)

- **RETRAITE ANTICIPÉE**

Retraite anticipée des handicapés : les modalités précisées

Les conseils d'administration de la Cnaf et de la Cnav devaient se prononcer, les 4 et 5 novembre, sur un projet de décret qui précise les articles 36 à 38 de la loi du 20 janvier 2014. Ce texte détaille déjà les conditions de départ en retraite anticipée à 55 ans pour les travailleurs handicapés ayant travaillé au moins pendant 30 ans.

[A lire dans Protection Sociale Informations du 5 novembre 2014, 1 page](#)

- **RETRAITE PROGRESSIVE**

Prendre une retraite progressive : une alternative à étudier

Travailler moins en gagnant presque autant, c'est possible en actionnant le mécanisme de la retraite progressive.

Roselyne POZNANSKI

[A lire dans Les Echos du 7 novembre 2014, 2 pages](#)

- **AGE DE DÉPART**

Devancer l'âge légal de départ en retraite, c'est possible.

Certaines situations professionnelles ou personnelles bien spécifiques permettent d'y parvenir. Panorama des solutions pour cesser son activité un peu plus vite.

Roselyne POZNANSKI

[A lire dans Les Echos du 7 novembre 2014, 1 page](#)

Social

- **TRAVAILLEUR HANDICAPÉ**

Dossier handicap et emploi

Presque dix ans après l'entrée en vigueur de la loi du 11 février 2005, seulement 11 % des entreprises de plus de 20 salariés sont couvertes par un accord collectif ! Ce dossier «Handicap et emploi» aborde les thèmes de taux d'emploi, de sous-traitance de politique handicap et de dissimulation du handicap.

Sabine GERMAIN, Rozenn LE SAINT

[A lire dans Liaisons Sociales Magazine de novembre 2014, 7 pages](#)

- **PRÉCARITÉ**

La pauvreté n'épargne pas les seniors

Le Secours catholique dévoile son rapport annuel sur la pauvreté en France : une réalité complexe qui semble s'intensifier. L'association milite pour un « pacte de cohésion sociale et de solidarité universelle ».

Marie Valentine CHAUDON

[A lire dans Le Pèlerin du 6 novembre 2014, 4 pages](#)

Entreprise

- **PRÉVENTION**

Entreprises : le droit à la déconnexion est-il réaliste ?

Encore balbutiant dans les entreprises, le droit à la déconnexion fait petit à petit son chemin, notamment au titre de la prévention du stress. Mais, difficile à mettre en œuvre, il implique le plus souvent une autodiscipline délicate à encadrer. Témoignages de trois personnalités.

[A lire dans Liaisons Sociales Magazine de novembre 2014, deux pages](#)

- **DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)**

Simplification : la DSN, en bonne voie ?

La simplification du bulletin de paie, annoncée au printemps pour début 2016, pourra être mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2015 par les entreprises volontaires. La DSN, qui pourrait permettre aux entreprises d'économiser 3 milliards d'€ par an en régime de croisière, est désormais pratiquée par 500 entreprises pilotes.

[A lire dans Protection Sociale Informations du 5 novembre 2014, 1 page](#)

Économie

- **SIMPLIFICATION**

Vie des entreprises : les sénateurs suppriment le compte pénibilité

Suppression du compte pénibilité et de l'obligation d'information préalable des salariés en cas de cession de leur entreprise, tels sont les deux principaux amendements au projet de loi sur la simplification de la vie des entreprises, adoptés par les sénateurs, le 5 novembre. Mais, ces amendements ont peu de risque de figurer dans la version définitive du projet de loi.

[A lire dans Liaisons Sociales du 7 novembre 2014, 1 page](#)

Presse régionale

Personnes âgées

- **ARDENNES**

Charleville-Mézières : La ville fait les yeux doux aux aînés

Afin d'accéder au réseau «Ville-amie des aînés», le centre communal d'action sociale de Charleville-Mézières mène une grande réflexion destinée à améliorer le quotidien des seniors carolomacériens. En effet, cette ville compte maintenant plus de 11.700 personnes âgées d'au moins 60 ans et elle en totaliserait près d'un tiers en 2020.

Laetitia VENANCIO

[A lire dans L'Ardennais du 3 novembre 2014, 1 page](#)

- **VOSGES**

Bourbonne-les-Bains : La sexualité des seniors sans tabou

Au cours d'une conférence à Bourbonne-les-Bains, Karine Bertrand, sexologue, a abordé les questions relatives à la vie sexuelle des seniors avec pédagogie. En effet, elle a stipulé que les femmes et les hommes sont des êtres de désirs et de plaisirs et que le sexe répond à une convention culturelle avec ses codes. Les seniors sont donc une génération charnière. Les septuagénaires d'aujourd'hui étaient en pleine jeunesse en 1968, ayant alors connu la libération des mœurs, la pilule, la législation de l'avortement.

[A lire dans Vosges Matin du 4 novembre 2014, 1 page](#)

Retraite

- **MEURTHE-ET-MOSELLE**

Retraités de Meurthe-et-Moselle : trouver sa place dans la société

L'union syndicale des retraités CGT de Meurthe-et-Moselle s'est réunie à Saulnes. Deux journées de congrès et de nombreuses résolutions. Aujourd'hui, plus de 15 millions de retraités constituent un corps social et économique et représentent un quart de la population française. Alors, droit à une pension de retraite décente, droits à la santé et à l'accès aux soins moins coûteux, reconquête de la sécurité sociale ont été les principales revendications.

[A lire dans Le Républicain Lorrain du 4 novembre 2014, 1 page](#)

Actualité juridique

Sécurité sociale

- **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)**

Nominations

Sont nommées membres du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, en qualité de représentants des employeurs et sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) : Suppléant : Mme Valérie Corman, en remplacement de Mlle Émile Comellas. Titulaire : Mlle Clara Tusch, en remplacement de Mme Valérie Corman.

[Arrêté du 30 septembre 2014 – Journal officiel du 15 octobre 2014](#)

- **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE**

Nominations

Cet arrêté précise les noms des membres du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts).

[Arrêté du 30 octobre 2014 – Journal officiel du 4 novembre 2014](#)

Nominations

Cet arrêté précise les noms des membres de la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP) de la Cnamts.

[Arrêté du 31 octobre 2014 – Journal officiel du 5 novembre 2014](#)

Retraite

- **COMPTE PERSONNEL DE PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ**

Compte personnel de prévention de la pénibilité

Après la loi du 20 janvier 2014, relative à la réforme des retraites, à compter du 1^{er} janvier 2015, les entreprises seront soumises à de nouvelles obligations. Elles devront évaluer l'exposition de leurs salariés à divers facteurs de pénibilité par la prise en compte de seuils associés à chacun d'eux. Les salariés exposés au-delà de ces seuils pourront bénéficier d'un compte pénibilité, sur lequel ils accumuleront des points leur permettant notamment de changer de poste ou de partir plus tôt à la retraite.

[Décrets n° 2014-1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160 du 9 octobre 2014 – Journal officiel du 10 octobre](#)
[A lire dans Liaisons Sociales du 3 novembre 2014, 7 pages](#)

- **ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)**

Revalorisation de l'Aspa au 1^{er} octobre

Alors que l'Aspa a été revalorisée de 1 % au 1^{er} octobre 2014, la Cnav précise l'impact de cette revalorisation sur les montants et plafonds de ressources des anciennes allocations constitutives du minimum vieillesse.

[Circulaire Cnav n° 2014-53 du 29 octobre 2014,](#)
[A lire dans Liaisons Sociales du 4 novembre 2014, 2 pages](#)

Société

- **SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE**

Les exceptions au nouveau principe «silence vaut acceptation»

Les procédures administratives sont fixées en matière de droit du travail, de l'emploi, de la formation et du dialogue social qui seront exclues du nouveau principe «le silence gardé pendant deux mois par l'administration vaut acceptation», ainsi que les cas dans lesquels un délai implicite d'acceptation différent pourra être appliqué. Cette règle et ses aménagements s'appliqueront à compter du 12 novembre prochain.

[Décrets n° 2014-1286, 2014-1287 et 2014-1288 du 23 octobre 2014 – Journal officiel du 1^{er} novembre 2014](#)

[A lire dans Liaisons Sociales du 4 novembre 2014, 2 pages](#)

- **SOUS-PRÉFET**

Nomination du sous-préfet de Toul

M. Camille LANET, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Toul.

[Décret du 1^{er} novembre 2014 – Journal officiel du 5 novembre 2014](#)